

1. *Débitrice:* **CGC Caravaggi Génie Civil - Béton Armé SA**, Rue de l'Ecluse 38, **2000 NEUCHÂTEL**
2. *Délai pour contester l'état de collocation:* 20 jours après la publication
3. *Délai pour contester l'inventaire:* 10 jours après la publication
4. *Remarques:* But: exploitation d'une entreprise active dans les secteurs du génie civil, béton armé, travaux spéciaux, démolitions, terrassements et aménagements extérieurs. Elle intervient également en qualité d'entreprise générale et tient un bureau d'études. Peut assumer des participations, exercer toute activité financière, commerciale ou industrielle en relation avec son but.  
L'inventaire est déposé dix jours dès le 18 janvier 2006. Dans le même délai, les créanciers peuvent solliciter la cession des droits de la masse, art. 260 LP, au sujet des revendications de propriété reconnues fondées par l'administration de la faillite (art. 47, 49, 80 OAOF). A défaut de procéder dans le délai fixé, les décisions de l'Office seront définitives.

Office des faillites  
2053 Cernier

(00148537)